

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions, lundi 2 juin 2014 à 19h30

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte
Mme Manon Olivier
M. François Beaulieu
M. Daniel Giroux
M. Daniel Roy
Mme Sylvie Laroche

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Rénauld Grondin, maire

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Exemption de la lecture du procès-verbal du 5 mai 2014.
3. Adoption du procès-verbal du 5 mai 2014.
4. Adoption des dépenses incompressibles pour le mois de juin 2014.
5. Adoption des comptes à payer.
6. Comité : Loisirs – Famille – Sanitaire – Bibliothèque – École – Pompiers – Développement
7. Avis de motion pour le Règlement no. 153-2014 – Modifiant le Règlement concernant le Plan d'urbanisme no. 125-2007 – Visant à permettre la réalisation d'une aire de services aux abords de la sortie 261 de l'autoroute Jean-Lesage, de séquencer le développement urbain et de modifier les limites du périmètre d'urbanisation.
8. Avis de motion pour le Règlement no. 154-2014 modifiant le Règlement de zonage no. 126-2007 – Visant à permettre la réalisation d'une aire de services aux abords de la sortie 261 de l'autoroute Jean-Lesage, de séquencer le développement urbain et de modifier les limites du périmètre d'urbanisation.
9. Exemption de la lecture du premier projet de Règlement no. 153-2014 – Modifiant le Règlement concernant le Plan d'urbanisme no. 125-2007;
10. Exemption de la lecture du premier projet de Règlement no. 154-2014 – Modifiant le Règlement de zonage no. 126-2007;
11. Adoption du premier projet de Règlement no. 153-2014 – Modifiant le Règlement concernant le Plan d'urbanisme no. 125-2007
12. Adoption du premier projet de Règlement no. 154-2014 – Modifiant le Règlement de zonage no. 126-2007
13. Résolution fixant la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation et la personne qui tiendra l'assemblée
14. Reddition de comptes 2013 pour la voirie
15. Immatriculation remorque
16. Fauchage des abords des routes
17. Signature contrat inspecteur en voirie
18. Réparations camion Volvo
19. Terrain de jeux
20. Symposium informatique ViVaLo
21. Animations école ViVaLo
22. Service incendie
23. Pacte rural, Modernisation de l'image de Val-Alain : des rues en beauté
24. Fête de la pêche
25. Demande d'un citoyen
26. Demande du Cercle des Fermières de Val-Alain
27. Réfection du centre municipal
28. Affaires nouvelles :
 - a. Assurances collectives employés
 - b. Rénovation du plancher de la salle communautaire
29. Période de questions
30. Levée de la séance

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-06-122

LECTURE ET ADOPTION DE L'ODRE DU JOUR

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
.....

2014-06-123

EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MAI 2014

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 5 mai 2014, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité
.....

2014-06-124

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MAI 2014

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du procès-verbal du 5 mai 2014, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
.....

2014-06-125

ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS DE JUIN 2014

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois de juin 2014.

Adoptée à l'unanimité
.....

2014-06-126

COMPTES À PAYER

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers, l'adoption de comptes à payer, à savoir :

Comptes payés durant le mois de juin 2014 :

1400228	Desjardins Sécurité Financière : Assurances collectives	614.06
1400245	Municipalité de Laurier-Station : Quote-part déchets	2 578.24
1400246	MRC de Lotbinière : Composteurs domestiques	175.00
1400247	Receveur Général du Canada : Retenues à la source	1 282.20
1400248	Hydro-Québec : 1159 2 ^e rang	341.10
1400249	Pièces D'autos Carquest Laurier-Station : Bte asphalte, huile	300.45
1400250	Canadien National : Passages à niveau	666.74
1400251	Municipalité Val-Alain : Immatriculation remorque pelouse	81.62
1400252	Turcotte Mini-Moteurs Enr. : Scie, balai mécanique, réservoir	1 210.94
1400253	CIB : Refonte de la charte de compte	143.72
1400254	Ministre des Finances : Sureté du Québec	35 950.00
1400255	FQM : Dicom	10.85
1400256	C.E.R. Turmel Enr. : Fer à ciment Pont Bernatchez	229.95
1400257	Lavery De Billy : Honoraires professionnels	1 362.45
1400258	Maxxam Analytics : Analyses eau potable	147.17
1400259	Fortin Sécurité Médic. Inc. : Premiers soins garage	143.64
1400260	Signalisation Lévis Inc. : Panneaux	283.53
1400261	Les Entreprises Lévisiennes Inc. : bitume	1 499.65
1400262	Municipalité de Joly : Entente incendie, entente inspecteur	1 771.75
1400263	Roulement Techno Inc. : Adaptateur boîte asphalte	203.88
1400264	Info Page : Fréquence numérique	215.75
1400265	Würth Canada Limited : Voirie	374.51
1400266	Protection Incendie : Air pack, inspection	103.31
1400269	Filtrum Construction : Appel service bassins eaux usées	621.10
1400270	Municipalité de Laurier-Station : Recyclage	1 746.78
1400271	MRC de Lotbinière : Barils de récupération d'eau	700.00
1400272	Distribution Praxair Div. Praxair Canada : Acétylène	138.58

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

1400273	Luc Therrien : Déneigement	225.00
1400274	Hydro-Québec : Éclairage public, rue des Sables, de la Station	1 550.14
1400275	Fonds de l'information sur le territoire : Avis de mutation	24.00
1400276	Supérieur Propane : Location cylindre	18.40
1400281	Hydro-Québec : 1245 2 ^e rang	471.49
1400282	Bell Mobilité : Cellulaires	216.57
1400283	Municipalité Val-Alain : Terrain de jeux, bulletin municipal	405.41
1400284	Blier, Chantal Mme : Entretien ménager	500.00
1400285	Buropro : Fournitures de bureau	161.79
1400286	Telus Quebec : Municipalité, internet, loisirs	406.00
1400287	Municipalité Val-Alain : Terrain de jeux	100.20
1400288	Ministère du Revenu du Québec : Retenues à la source 3 mois	4 177.12
1400289	Toshiba Solution d'affaires : Photocopies	145.54
1400290	Division de Praxair Canada Inc. : oxygène et acétylène	55.13
1400018	MRC de Lotbinière : Quotes-Parts	7 095.83
L1400020	City Financial : Location photocopieur	393.83
L1400021	Caisse Desjardins du Sud de Lotbinière : frais	6.50
	- Frais de déplacement	1095.98
	- Salaire	10 212.10

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2014-126

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 80 158.00 \$

Caroline Fortin, directrice générale / secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-06-127

AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT NO. 153-2014

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Turcotte qu'à une séance ultérieure, le Règlement no. 153-2014, modifiant le Règlement concernant le Plan d'urbanisme no. 125-2007 – Visant à permettre la réalisation d'une aire de services aux abords de la sortie 261 de l'autoroute Jean-Lesage, de séquencer le développement urbain et de modifier les limites du périmètre d'urbanisation, sera adopté.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-06-128

AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT NO. 154-2014

Avis de motion est donné par la conseillère Manon Olivier qu'à une séance ultérieure, le Règlement no. 154-2014, modifiant le Règlement de zonage no. 126-2007 – Visant à permettre la réalisation d'une aire de services aux abords de la sortie 261 de l'autoroute Jean-Lesage, de séquencer le développement urbain et de modifier les limites du périmètre d'urbanisation, sera adopté.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-06-129

EXEMPTION DE LA LECTURE DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. 153-2014 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LE PLAN D'URBANISME NO. 125-2007

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du premier projet de règlement no 153-2014 – Modifiant le règlement concernant le plan d'urbanisme no. 125-2007, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-06-130

EXEMPTION DE LA LECTURE DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. 154-2014 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 126-2007

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du premier projet de règlement no. 154-2014 – Modifiant le règlement de zonage no. 126-2007, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-06-131

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. 153-2014 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LE PLAN D'URBANISME NO. 125-2007

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du premier projet de règlement no. 153-2014 – modifiant le Règlement concernant le Plan d'urbanisme no. 125-2007 – Visant à permettre la réalisation d'une aire de services aux abords de la sortie 261 de l'autoroute Jean-Lesage, de séquencer le développement urbain et de modifier les limites du périmètre d'urbanisation.

Ledit premier projet de règlement no. 153-2014 est annexé à ce procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-06-132

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. 154-2014 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 126-2007

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du premier projet de règlement no. 154-2014 – modifiant le Règlement de zonage no. 126-2007 – Visant à permettre la réalisation d'une aire de services aux abords de la sortie 261 de l'autoroute Jean-Lesage, de séquencer le développement urbain et de modifier les limites du périmètre d'urbanisation.

Ledit premier projet de règlement no. 154-2014 est annexé à ce procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-06-133

RÉSOLUTION FIXANT LA DATE, L'HEURE ET LE LIEU DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET LA PERSONNE QUI TIENDRA L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers que le 7 juillet 2014 à 19h00 au Centre municipal 1245, 2e Rang Val-Alain se tiendra une assemblée publique de consultation faite par Monsieur Rénald Grondin, maire.

Concernant le Règlement n° 153-2014 modifiant le Règlement concernant le Plan d'urbanisme no. 125-2007 – Visant à permettre la réalisation d'une aire de services aux abords de la sortie 261 de l'autoroute Jean-Lesage, de séquencer le développement urbain et de modifier les limites du périmètre d'urbanisation.

Concernant le Règlement no. 154-2014 modifiant le Règlement de zonage no. 126-2007 – Visant à permettre la réalisation d'une aire de services aux abords de la sortie 261 de l'autoroute Jean-Lesage, de séquencer le développement urbain et de modifier les limites du périmètre d'urbanisation.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-06-134

REDDITION DE COMPTES 2013 POUR LA VOIRIE

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 143 834 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

Pour ces motifs, sur une proposition de Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers, la municipalité de Val-Alain informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-06-135

IMMATRICULATION REMORQUE

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater l'inspecteur en voirie pour l'immatriculation d'une remorque;

De plus, il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité d'accepter le don de cette remorque immatriculée au nom de monsieur Daniel Roy.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-06-136

FAUCHAGE DES ABORDS DES ROUTES

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater MTR Transport inc. pour faire le fauchage des abords des routes.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-06-137

SIGNATURE CONTRAT INSPECTEUR EN VOIRIE

Attendu que la municipalité et l'inspecteur en voirie désirent constater à un contrat les conditions de travail de l'inspecteur en voirie;

En conséquence, il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le maire, Régnald Grondin, à signer le contrat de travail de l'inspecteur en voirie et le conseiller François Beaulieu à signer en tant que témoin.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-06-138

RÉPARATIONS CAMION VOLVO

Considérant que des réparations sont nécessaires sur la transmission du camion Volvo;

En conséquence, il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers de demander des soumissions et de faire réparer la transmission du camion Volvo.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-06-139

TERRAIN DE JEUX

Considérant que nous avons reçu quatre candidatures pour le terrain de jeux;

Considérant qu'un comité, formé du maire et de deux conseillères, rencontrera les candidats et que leur choix final sera entériné à la séance du conseil du 7 juillet 2014;

En conséquence, il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers d'engager deux animateurs (trices) de terrain de jeux, au taux horaire de 12,00\$ plus 4% de vacances, pour une période de 6 semaines à 35 heures par semaine selon l'entente avec Emploi d'été Canada.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-06-140

SYMPOSIUM INFORMATIQUE VIVALO

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers d'attribuer un montant de 100 \$ pour le « Symposium informatique annuel » qui permettra de souligner les efforts, les progrès et les réussites des élèves de ViVaLo.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-06-141

ANIMATIONS ÉCOLE VIVALO

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers d'attribuer un montant de 1000 \$ pour l'entente scolaire-municipale pour les animations offertes aux élèves de ViVaLo.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-06-142

SERVICE INCENDIE - ORGANIGRAMME

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter le nouvel organigramme suivant pour le Service incendie à compter du 2 juin 2014.

Stéphane Cloutier agira à titre de directeur des Services incendie de Joly et Val-Alain.

Matthieu Giroux deviendra chef de district (district 4 Val-Alain) et relèvera du directeur.

Alain Racine deviendra capitaine du Service incendie, il sera sous les ordres du chef de District et relèvera du directeur.

Un lieutenant sera nommé ultérieurement.

Les pompiers du service incendie suivront la hiérarchie du service.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-06-143

SERVICE INCENDIE - ACHATS

Considérant les demandes du directeur du service incendie :

- refaire le lettrage sur les uniformes des officiers
- achat de raccords pour faciliter les opérations entre le service incendie et l'entraide

Il est proposé par Daniel Giroux et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser les achats nécessaires à cette demande.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-06-144

SERVICE INCENDIE - SALAIRES

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de la rémunération des employés du service incendie.

Concernant les taux, la liste sera annexée au procès-verbal et sera confidentielle, selon l'article 57 de la Loi sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives.

Adoptée à l'unanimité
.....

2014-06-145

PACTE RURAL, MODERNISATION DE L'IMAGE DE VAL-ALAIN : DES RUES EN BEAUTÉ

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de sélectionner Signalisation Kalitec inc. pour le renouvellement des panneaux de noms de rues dans le cadre du projet présenté au pacte rural II.

Adoptée à l'unanimité
.....

2014-06-146

FÊTE DE LA PÊCHE

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire la location d'un chapiteau, de toilettes chimiques et l'achat de vers pour l'activité de la fête de la pêche qui se tiendra le 7 juin prochain.

Adoptée à l'unanimité
.....

2014-06-147

DEMANDE D'UN CITOYEN

Considérant que nous avons reçu une demande d'un citoyen pour l'enlèvement de nos équipements et la remise en bon état de son un terrain situé dans le premier rang;

En conséquence, il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater l'inspecteur en voirie pour effectuer les travaux nécessaires.

Adoptée à l'unanimité
.....

2014-06-148

DEMANDE DU CERCLE DES FERMÈRES DE VAL-ALAIN

Considérant que le Cercle de Fermières de Val-Alain sollicite l'appui de la municipalité pour leur demande de subvention dans le Programme Nouveaux Horizons;

Considérant que le Cercle demande une subvention pour l'achat d'une machine à coudre avec programme de broderie informatisé ainsi que 2 métiers de table;

Considérant que lors de leurs derniers ateliers, les jeunes – garçons et filles – ont démontré de l'intérêt pour apprendre à tisser mais les métiers réguliers ne sont pas adaptés pour eux. Et encore, lors de ces ateliers, les mamans qui les accompagnaient ont suscité de l'intérêt pour la couture et la broderie;

Considérant qu'il semble que les Cercles de Fermières n'ont plus tellement la cote auprès des jeunes et qu'il faut penser à moderniser leurs équipements d'où la brodeuse.

Considérant que ces achats permettront de réunir les aînées et les nouvelles générations afin de transmettre le savoir-faire de chacun (les aînées transmettront leurs connaissances en couture et les jeunes transmettront leurs connaissances en informatique) et tout ceci briserait l'isolement des aînées;

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers d'appuyer le Cercle de Fermières de Val-Alain dans leur demande de subvention dans le Programme Nouveaux Horizons.

Adoptée à l'unanimité
.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2014-06-149

RÉFECTION DU CENTRE MUNICIPAL

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de présenter une demande au programme initiative d'investissement local pour rénover la façade du centre municipal et que le maire et la directrice générale signent les documents nécessaires.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-06-150

ASSURANCES COLLECTIVES

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers l'entrée en vigueur au 1^{er} juin de la proposition d'assurances collectives de Desjardins Assurances.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-06-151

RÉNOVATION DU PLANCHER DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers que la municipalité de Val-Alain s'engage à acquitter les coûts de rénovation du plancher de la salle communautaire qui dépasseraient le montant de la subvention obtenue par la FADOQ de Val-Alain auprès du Programme Nouveaux Horizons.

Adoptée à l'unanimité

.....

2014-06-152

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers que monsieur le maire lève la séance à 20h40.

Adoptée à l'unanimité

.....

Rénald Grondin,
maire

Caroline Fortin,
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Rénald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.